



**Contribution de Annick THEBIA-MELSAN, Experte en Relations internationales (UNESCO, ONU), ex Diplomate, Documentariste et Ecrivaine**

**« Les Ultramarins français et le 6e DOM en France » : « Les Outremer français et le poids de l'histoire »**

**Académie des sciences d'outre-mer**

**Jeudi 22 janvier 2026**

Madame la Présidente, Bien chère Christine Desouches,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Monsieur le Président entrant,  
Chers Membres de cette noble assemblée,

Ma chère George Pau-Langevin qui vient de me présenter ici ainsi que vous, Cher Monsieur que je viens de découvrir comme étant le représentant des Mahorais à Paris et Chers Amis, tous les amis qui ont pu être ici aujourd'hui.

Comme l'a dit Madame Christine Desouches, c'est un vaste thème que celui de l'OUTREMER et de l'OUTREMER vu de France, vécu en France dans la configuration particulière du **6e DOM** ou **DROM**. Il ne peut être question ici que de l'introduire, d'en tracer les perspectives, de poser un certain nombre de problématiques qui lui sont afférentes et non pas d'avoir la prétention d'épuiser un tel sujet dans sa singularité comme dans ses interactions, d'autant mieux que nous savons qu'il fera l'objet d'un travail plus approfondi de l'Académie des Sciences d'Outremer.

J'ai souhaité, quant à moi réfléchir à cette histoire, à cette très longue histoire qui se résumerait à cette formule bien connue de « *français à part entière ou français entièrement à part.* » C'est là une grande question que je considère personnellement comme un prisme d'incontournable actualité. Vous voudrez bien excuser, je l'espère, que je ne fasse que l'évoquer ici et que, native de Guyane, je mentionne ces origines personnelles dans l'abord du thème qui m'est imparté aujourd'hui.

**En 2026, quid des Outremer** dans les discours souvent contradictoires qui expriment tous l'urgence de reconstruction commune de la configuration nationale face aux actuelles complexités du Nord/Sud/Nord et aux autres composantes d'une France en mutation, voire même en crise démocratique ? Le terme, connoté par son origine coloniale, prend-il un autre sens dans le contexte mondial de la globalisation et de l'interconnexion géographique ? **Le 6 -ème DOM** est-il l'oxymore du

lointain vieil Outre-mer colonial qui semble avoir enclenché dans l'Hexagone un nouveau cycle de proximité, de territorialité et de modernité ?

Avec ses 2.600.000 habitants, l'Outre-mer français ou France d'outre-mer (FOM) est un mille-feuille complexe, hérité de l'évolution statutaire des territoires qui le composent. Un bref rappel s'impose pour bien avoir en mémoire que les territoires de l'Outre-mer, tous insulaires sauf la Guyane, répartis dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique qui confèrent à la France une aire d'influence géopolitique d'importance, sont pleinement intégrés à la France et à l'Union Européenne comme des RUP, ou « régions ultrapériphériques ». Quoique relevant approximativement du même statut, chaque territoire revendique son histoire, sa culture et son organisation administrative propre, son environnement géographique et son importance stratégique. Ce qui est certain, c'est que l'Outremer est divers et complexe et qu'il est traversé de profondes contradictions sociales, politiques et économiques. Mais ce qui l'est tout autant c'est qu'il crée, bouge, invente, contribue fortement aux débats de société et de modernité. Fort de ses expériences spécifiques et inséré dans son lieu continental ou insulaire, immergé dans ses réalités diversifiées, l'Outremer pense avec pertinence et créativité les nouveaux visages du monde comme l'a fait, par exemple, Édouard Glissant en postulant le « *Tout-monde* » pour désigner l'état de mondialité dans lequel règnent « *la Relation et la coprésence nouvelle des êtres et des choses* ».

L'ensemble est une spécificité française traversée de contradictions justifiant une réconciliation mémorielle et qui, tel un paradoxe au XXI<sup>e</sup> siècle, fait l'objet de vives critiques adressées à la France dans certaines enceintes internationales qui dénoncent une certaine obsolescence historico-politico-conceptuelle jointe à des enjeux géostratégiques intercontinentaux. Pour la France, l'Europe et le monde, ce défi s'inscrit de plus en plus dans l'actualité géopolitique et ses contradictions. Nous le voyons bien, posséder, revendiquer ou s'accaparer de terres éloignées de l'autre côté des mers en dépit de leur discontinuité géographique acquiert une nouvelle dimension néo coloniale remise en scène par les ambitions géopolitiques et leurs actuels dysfonctionnements, ainsi que l'ont récemment démontré les appétits dystopiques des USA pour le Groenland.

**Le legs des siècles passés est présent.** Un bref survol nous conduit aux « vieilles colonies », appartenant à la France depuis le 17<sup>e</sup> siècle et qui, d'emblée, se façonnèrent selon les rapports Nord-Sud du contexte colonial avec son lot de domination, d'exploitation et d'inégalités. L'économie et la gestion sociale ont fonctionné dès le XVII-XVIII<sup>e</sup> siècle sur une échelle de « valeurs coloniales » basées sur la distanciation entre dominants et dominés qui exploita l'utilisation de l'éloignement géographique entre Outremer et Métropole, entre colonisateurs et colonisés. Pour des territoires situés hors des limites continentales et appartenant à la France ou à d'autres États européens, le seul lieu de référence étant alors le territoire métropolitain au Nord, par rapport auquel ces espaces, souvent insulaires et au Sud, furent placés dans un rapport hiérarchisé selon des modèles territoriaux et les formats de colonisation tels que l'économie de plantation, basée sur la traite Négrière et l'Esclavage. Ainsi se sont constituées des sociétés locales et des identités métisses lointaines tandis que, durant des siècles, la présence limitée des Ultramarins dans l'Hexagone n'avait qu'une importance symbolique car la présence sur le territoire métropolitain affranchissait les esclaves. Ce qui se produisit fort rarement. Quelques figures emblématiques ultramarines comme le Chevalier de Saint Georges, voire Joséphine de Beauharnais et bien plus tard Alexandre Dumas, sont exceptionnelles. En Métropole, on ignora longtemps les actes et les figures de résistance dans les colonies comme la Mulâtresse Solitude ou l'Affaire Bissette. L'existence exotique de l'Outremer fut un révélateur de l'hors-champ du Sud colonial pour l'imaginaire de Nord comme l'évoqueront, même en positif, les « vastes tropiques » de Baudelaire et sa chère Jeanne Duval, la belle créole.

**L'abolition de l'esclavage** releva d'un long processus historique où les luttes des Ultramarins pour l'émancipation ont rejoint celles de la pensée des Lumières. Marqué par une première abolition par la Convention nationale le 4 février 1794 (16 pluviôse an II) révoquée en 1802 par Napoléon, ce processus aboutit finalement le 27 avril 1848 à l'abolition définitive et universelle rendant l'esclavage illégal sur tout le territoire français et ses colonies. Après l'abolition, se confirmèrent une idéologie et des pratiques de résistance contre le Nord-Sud colonial et des revendications d'égalité que traduisit le phénomène du « marronnage », tandis que la composition ethnique des colonies s'enrichit de « l'engagisme » d'Indiens Tamouls et de Chinois avec leurs apports économiques et ethnoculturels.

Le développement important de la colonisation au 19<sup>e</sup>, la constitution de l'Empire et l'entrée de territoires encore plus « lointains » comme la Polynésie, ou la Nouvelle Calédonie furent suivis au XX<sup>e</sup> siècle par l'arrivée en nombre des originaires des outremer en France pendant les deux guerres, quand il est fait appel au renfort des troupes coloniales pour lutter contre l'Allemagne. Nombreux furent les ultramarins qui tombèrent à Verdun ou au Chemin des Dames

Au 20<sup>e</sup> siècle, de colonies à Métropole, l'appartenance sociale et générationnelle des étudiants et des militaires ultramarins découvrit en France le dépaysement géographique avec son lot ambivalent d'exotisme, de méconnaissance, d'invisibilité et de préjugés. S'ensuivit une prise de conscience des excès/crimes du colonialisme comme les exhiba l'Exposition coloniale à Paris, en septembre 1931. Cette manifestation démontra les logiques de la France et de l'Occident dans leurs rapports avec le reste du monde : une incapacité à appliquer aux autres peuples, notamment les colonisés, les principes qu'ils appliquaient dans leur territoire métropolitain, ces mêmes principes qui ont fait leur grandeur et leur pouvoir. Pour reprendre les termes d'Amin Maalouf dans « *Le dérèglement du monde* »<sup>1</sup> il devient clair pour ces hommes et ces femmes de l'Outremer que « *les empires coloniaux au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles n'ont jamais été que des extensions de soi-même, des écoles de racisme appliqué et de transgression morale qui ont préparé la voie aux guerres, aux génocides et aux totalitarismes qui allaient ensanglanter l'Europe et le monde.* »

Alors s'exprima la 1<sup>re</sup> génération d'une revendication culturelle d'identité et d'égalité sociale sur la question raciale et les droits civiques, en convergence avec la lutte antiraciste d'autres colonisés d'Afrique et des USA. Se distinguent alors les Revues de l'Étudiant Noir, la Revue du Monde noir, et le rôle de militants et de militantes comme les sœurs Nardal.

Puis, en 1937, apparut *La Négritude* formulée par Aimé Césaire, Léon Gontran Damas et Léopold Sédar Senghor, en solidarité avec de jeunes Intellectuels de tout l'Empire colonial français mais aussi d'hexagonaux contestataires comme André Breton ou le Jean Paul Sartre de *L'Orphée noir* (1943). Les aspects politiques des luttes anticolonialistes de l'Outremer pour la citoyenneté « à part entière » et l'égalité des droits, débouchèrent sur l'adoption de la loi de Départementalisation en 1946, se doublant d'un patriotisme ultramarin qui s'exprimera par le « oui » majoritaire de l'Outremer au Référendum de 1958. Notons, pour compléter ce bref survol, le rôle central des intellectuels ultramarins dans le débat politique des luttes anticolonialistes comme ce fut le cas à Madagascar, en Algérie en soulignant la figure emblématique de Frantz Fanon.

### **Qu'est-ce donc qu'être ultramarin aujourd'hui en France ?**

En France, avoir pour origine l'Outre-mer, c'est une somme de possibles qui permet de vivre en simultané dans le temps et dans l'espace une identité sociale, culturelle, ethnique, politique, plurielle si contrastée et difficilement quantifiable qu'elle échappe le plus souvent aux catégories et aux statistiques

de l'INSEE. Si on y recherche des indications, comme je l'ai fait pour cette communication et à titre d'information, on se rend compte finalement que peu de données se concrétisent en forme de produits directs ou de profils précis qui se réfèrent à cette question.

Quand on est ultramarin en France, on porte sur soi et avec soi, comme imbriqués dans une identité plurielle et composite, le semblable et le différent, le proche et le lointain, le visible et l'invisible parce qu'il y a, sans aucun doute, une certaine invisibilité ultramarine en France et une assimilation souvent rapide « au faciès » avec d'autres composantes venues d'horizon africains ou caribéens. On reviendra tout à l'heure sur le terme même d'« Outre-mer » qui suppose une connectivité lointaine et périphérique de la territorialité française hexagonale, née de la distanciation avec les horizons du monde quasi entier dans toutes ses dimensions spatiales et géographiques, mais aussi dans la temporalité du passé et du futur. Sujet qui n'est ni simple ni facile car, en lui comme dans toutes les grandes questions qui plongent dans l'histoire, à n'en pas douter, le passé a ses lourdeurs et est loin d'être un passé serein. Ce sujet, dans sa dimension nationale et internationale porte la complexité du colonialisme dont il ne peut être question ici de dresser le procès des logiques de domination, d'exploitation, de deshumanisation et d'aliénation. Ces sujets ont été et sont encore l'objet de vastes débats avec leur lot de dénonciations, de condamnations, de réparations, de victimisations et de séquelles.

Ce qui nous importe, pour avancer ensemble, est de reconnaître le legs ultramarin comme un tissage des complexités d'hier et des processus mémoriels à l'œuvre aujourd'hui, avec leurs risques de mirages radicaux et d'extrémismes. Quoiqu'il semble marginal et parfois instable, ce legs est une clé qui définit le présent et connote le futur politique, économique et géopolitique de notre pays, la France, lié significativement à la question de l'Outremer, puisque nous savons que grâce à cet Outremer la France possède le deuxième espace maritime et la 2e plus importante zone économique maritime du monde. Dans les années qui viennent, où l'importance des océans va aller crescendo pour la gestion des affaires du monde, à bien des égards, il s'agira bien là d'un thème stratégiquement fondamental.

Ici, il importe que je puisse citer Aimé Césaire, que j'ai eu l'immense joie de bien connaître, car je souhaite souligner - en passant - combien me réjouit sa présence dans un lieu noble des quais parisiens puisque le quai Aimé Césaire longeant les Tuileries et marquant la présence de l'Outremer et du 6e DOM au cœur de la capitale, acquiert une forte dimension symbolique se référant à cet homme extraordinaire et à son engagement d'exception. Il m'a semblé en effet essentiel de mentionner, comme il se doit, l'auteur du *Discours sur le Colonialisme*, dans cette maison parce que rares sont les voix qui, comme la sienne, ont rejeté l'instrumentalisation des dérives de l'Histoire et la victimisation comme clés de revendication. Libre de ces pièges, comme de celui de la « dilution », Césaire a tracé avec objectivité depuis l'Outre-mer des pistes vers une ouverture, fidèle au « particulier » ultramarin, mais liée à la cohésion nationale et, bien au-delà, à la refondation et à l'humanisation du monde. Grande question qui reste encore un devenir commun et qui sans doute sera de plus en plus une urgence essentielle.

Souvenons-nous ! Après avoir écrit en 1956 la *Lettre à Maurice Thorez* et quitté courageusement le Parti Communiste français, rentré en Martinique, Césaire a prononcé à la Maison du Sport de Fort-de-France un discours où il parlait de l'Outre-mer en ces termes. « *Singularité de notre situation dans le monde qui ne se confond avec nulle autre. Singularité de nos problèmes qui ne se ramènent à nul autre problème. Singularité de notre histoire coupée de terribles avatars qui n'appartiennent qu'à elle. Singularité de notre culture que nous voulons vivre de manière de plus en plus réelle. Qu'en résulte-t-il sinon que nos voies les vers l'avenir mais aussi peut-être les voies vers l'avenir, je dis bien toutes nos voies, la voie politique comme la voie sociale et culturelle, ne sont pas toutes faites. Elles sont à découvrir* ».

Dans le grand désordre géopolitique qui partout s'installe, une réflexion approfondie s'impose sur l'Outre-mer non comme un simple terme, mais comme un repère, une notion ou un concept. Personnellement, je choisis de le prendre comme concept, car il a posé et pose encore, pas seulement en France mais dans notre contexte mondialisé, une problématique contrastée liant le local au global par la connectivité d'une relation géographique, s'interposant entre éloignement et proximité en faveur d'un schisme discriminant. De fait, le monde colonial, qui ne postula que la Métropole ou l'Europe comme seule référence et unique centre thématique, considéra les outre-mers comme étant les ailleurs, les marges, les hors-champ, tout en leur attribuant les horizons imprévisibles de l'altérité et du possible.

En l'occurrence, le thème qui nous réunit aujourd'hui est, je le répète, un oxymore qui stipule au contraire que ce qui était censé autrefois n'être que lointaine **périphérie** difficilement accessible voire totalement inaccessible pour maintenir la distance entre colonies et Métropole, ne l'est plus aujourd'hui puisque nous abordons la question des ultramarins présents et vivant **au centre**, en France. Ceux-là même qui autrefois « *étaient censés rester chez eux, loin, là-bas dans tous ces horizons périphériques* », objets et lieux d'exploitation et de domination. Et cela, par l'aveuglement de la puissance dominante, sans envisager que, pour ces ailleurs périphériques, la France - ou la Métropole - était également un Outremer.

### **L'Outremer, un concept dialectique**

Dans les turbulences de notre XXI<sup>e</sup> siècle relié, le concept d'Outremer prend une force sémantique d'autant plus intéressante qu'il est incontestablement devenu dialectique et que d'excentré, il est rentré dans le champ pour s'appliquer de manière totalement réciproque à une gamme diversifiée de situations. « *Si je suis ton outremer, tu es mon outremer.* » Voilà pourquoi prise dans la croissante interpénétration et le dérèglement qui partout s'installe, l'approche de cette identité ultramarine offre une singulière connectivité parce que de son insondable profondeur historique qui façonne encore les esprits et qui plonge dans les préjugés hérités de logiques coloniales hégémoniques et hiérarchisantes, elle invente de nouveaux critères d'identité croisée et plurielle. Bien que parfois auréolée du vieil exotisme multiforme, comme le disait Césaire, « *c'est un combat à découvrir* », à mener avec lucidité, rigueur et responsabilité dans la société française et européenne, mais pas seulement et bien au-delà. Marque de pesanteurs et de préjugés hérités d'une histoire qu'il serait parfois commode d'oublier, il ne doit pas se considérer comme le seul revers mémoriel d'une question limitée à l'espace français, avec le risque de l'auto-enfermement communautaire ou même communautariste, puisqu'il est paradoxalement un passeport vers de nouvelles configurations, voire vers des solidarités contemporaines imprévues.

Ainsi félicitons-nous qu'ici même, il y a quelques semaines à peine, le roi du Cambodge honorant de sa présence amicale cette noble institution, ait très sereinement évoqué ce qu'a représenté, pour son enfance et pour la civilisation Khmer et cambodgienne, l'appartenance aux confins qu'étaient à l'époque l'Empire khmer ou l'Indochine d'où l'on voyait l'Europe, la France, la Métropole comme un horizon inatteignable, un Outremer aussi négatif que positif à connaître et à identifier. Cette question ultramarine était alors, comme elle l'est encore, un défi de dialogue, d'égalité et d'ouverture.

Parmi les dossiers que j'ai gérés aux Nations Unies, il y a eu notamment celui de la *Décennie Internationale des Peuples Autochtones* à laquelle participaient des responsables Inuit du Groenland avec qui je me retrouvais, dans une inattendue et extraordinaire connectivité sur les fronts de l'Outremer. Quoiqu'ils vinssent de l'Arctique et moi de l'Équateur, de la France au Danemark, nous nous reconnaissons car nous partageons la même expérience dialectique du point de connectivité territoriale

entre le dedans et le dehors, entre le passé et le futur, entre la pleine citoyenneté et ses droits qui doivent être en cohérence totale avec l'ici et l'ailleurs, la géographie et le poids de l'histoire.

C'est également ainsi qu'il n'y a pas très longtemps, gardant le souvenir d'être née dans une Guyane édénique de moins de 50 000 habitants pour un territoire grand comme le 5e de la France, moi qui habite maintenant l'Espagne, j'ai séjourné dans la ville de Melilla. Peut-être ce nom vous est-il un peu connu. Cette enclave espagnole au nord du Maroc est un lieu hautement stratégique dans l'actualité contradictoire des migrations Sud- Nord. En arrivant à Melilla, très curieusement, j'ai flairé des effluves très étrangement familières. Je me suis dit : « *Mais je connais cela...* ». Comme les spores d'une sorte de nuage olfactif ambiant que j'ai reconnu comme un impalpable signe de ralliement. C'était l'Outremer. J'ai perçu qu'il y avait dans la relation ultramarine de Melilla avec l'Espagne des composantes qui me rappelaient mon enfance en Guyane où, effectivement, les références étaient aussi ailleurs. Melilla vit au rythme de l'Espagne, mais sur l'autre rive de la Méditerranée. Je devais y présider une conférence et quand j'ai dit en guise d'introduction que je me sentais chez moi parce que j'étais dans l'Outre-mer, j'ai créé la surprise. J'ai alors précisé : « *Oui, vous appelez l'Espagne, la Péninsule ? Comme nous appelons la France, l'Hexagone* ». Mais c'est bien la même chose qui veut dire que l'on se construit par rapport à un ailleurs tout en sachant profondément qu'il est distant et pourtant proche parce que l'on expérimente sa double dimension.

Ces expériences m'amènent à considérer aujourd'hui l'Outremer comme une question intercontinentale et mondiale, parce que des ultramarins vivant dans les Métropoles ou des ex-métropolitains vivant dans les colonies ou ex-colonies, il y en a partout dans le monde. Notre thème d'aujourd'hui n'est donc ni exceptionnel ni rare. Notre cas est une catégorie particulière qu'il faut prendre au cœur de l'écheveau de l'« *à part entière ou entièrement à part* », comme un paradigme géopolitique et géoculturel.

Peut-on penser que l'on a abouti en France à une intégration post-coloniale ou décoloniale et que, depuis ces rapports autrefois complexes, comme le dira George Pau-Langevin dans son exposé, cette question est le signe d'une capacité française à se définir comme un pays de la Diversité avec les paradigmes locaux et mondiaux d'une telle exigence ? Peut-on le comprendre comme un domaine qui nous ouvre au monde et qui représente une indéniable richesse ?

### **Bâtisseurs de Diversité solidaire**

Pour ma part, j'ai toujours considéré que l'héritage culturel que m'apportaient mes origines ultramarines était beaucoup plus riche que celui, déjà immense, du seul Hexagone. Disons-le tout net, je fais partie de ceux qui vivent le fait d'être originaire de l'Outremer comme une responsabilité et un privilège.

Privilège responsable et à conquérir au quotidien, car les contradictions ne manquent pas autant que les constats douloureux de tensions et de rejet comme celui qui remonte à ma prime enfance dans une école maternelle de la rue du Capitaine Lagache dans le 17e arrondissement à Paris, où j'ai été victime de propos racistes et fortement discriminatoires en des termes dont le souvenir m'est resté gravé, avec exactitude : « *Négresse à plateau, retourne sous ton cocotier !* » m'avaient lancé des petites camarades qui, de surcroît, m'avaient un peu tapé dessus. J'ai eu heureusement la chance d'avoir en contrepois la leçon d'égalité et de fierté de ma mère : « *Attention, si on te dit que tu es moins, c'est parce que tu es plus, parce que tu peux parfaitement connaître en profondeur et aimer ce qui constitue*

*ce pays, le nôtre et sa grandeur, ce que l'on appelle son roman national. Mais tu es un carrefour d'espaces et de cultures, ce qui te donne tant d'autres choses de vastes ailleurs, et tout cela en plus !* » En l'occurrence, j'avais l'Amazonie de ma Guyane natale, celle de ma grand-mère amérindienne wayampi, la chance d'avoir vécu sous ses alizés tropicaux et d'avoir traversé l'océan avec mon patrimoine de métissage ethnique et culturel. Arrivée en France, je savais plein de choses que mes petites copines gentillettes, mignonnettes, « franchonnettes » du 17<sup>e</sup> arrondissement ne connaissaient pas, ne pouvaient ni connaître ni comprendre.

Parce que j'étais de l'Outremer. C'est ainsi que j'ai compris très tôt que cela signifiait d'avoir hérité de la responsabilité d'être le monde dans sa « diversité », avec mes parts d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'ailleurs interagissant dans une mosaïque plurielle. Ainsi que j'ai acquis la conviction, voire la certitude que je pourrais comprendre la complexité de plusieurs contextes et identités, de l'intérieur. Ce qui n'est pas le cas de toutes les sociétés et qui n'est pas toujours le cas en France où se construisent encore, avec difficulté, l'éradication des préjugés et l'apprentissage de la pluralité.

Je terminerai cette intervention en mentionnant une autre expérience car elle me semble également excéder mon parcours individuel. Elle a pour cadre l'Ambassade de France à Brasilia où l'un de nos ambassadeurs, au demeurant membre de l'Académie des Sciences d'outremer, jugea bon de considérer que, dans les qualifications pour mes fonctions - qu'il estimait au demeurant amplement justifiées et fort bien exercées - le fait d'être originaire de l'Outremer était un « lourd handicap ». Comme membre des vieilles élites hexagonales, il choisissait de rester prisonnier des hiérarchies coloniales d'autrefois et refusait d'accepter les mutations en cours. Mutations plus que positives à tous égards pour notre pays. En d'autres termes, l'incarnation du modèle occidental et caucasien lui semblait la seule norme et ne pas y correspondre requérait de considérer, comme une faveur insigne de la République, l'accès à des fonctions réservées aux Français « bon teint » de la Métropole.

Il y a déjà 30 ans de cela...

J'aime à croire que les mentalités ont évolué et continuent d'avancer, que les propos et les actes paternalistes et discriminatoires n'ont plus cours et ne sont pas plus tolérables que les revendications victimistes quand est consensuellement reconnue l'urgence de construire ensemble un projet national de réconciliation mémorielle, de justice sociale et économique et de fécond dialogue culturel. Mentionner des expériences personnelles n'a de sens que d'incarner, par les lucarnes des parcours individuels, la profondeur de l'enjeu collectif où le poids de l'histoire prend tout son sens face à la reconnaissance des pesanteurs, des erreurs, des animosités, des inégalités et à la formulation des attentes et des réparations, mais aussi des perspectives d'enrichissement mutuel.

Pour citer encore Amin Maalouf, je dirai que pour nous tous et partout *« s'il est important de rappeler les fautes du passé, c'est pour éviter de les reproduire. L'ère coloniale ne pouvait établir que des relations malsaines entre les dominants et les dominés, vu que le désir candide de « civiliser » l'Autre était constamment en conflit avec celui de l'assujettir »*. C'est cela le poids de notre histoire, celle qui nous a formatés et dont nous sommes tous aujourd'hui les héritiers en Métropole, dans les Outremer et sur bien des horizons de la planète.

Aussi, des bords pluriels des OUTREMERs, faut-il savoir rompre avec les habitudes séculaires et se méfier des raccourcis identitaires qui engluent de blocages néfastes dans de trop nombreuses situations post-coloniales, la résolution des conflits et les tensions qui en découlent. L'Outremer n'est pas exempt de ces tentations à éradiquer et de ces pièges à éviter. D'indéniables responsabilités

incombent au cadre systémique national, autrement dit à nous tous, dans la gestion objective et juste des passifs et des dérives sociales, économiques et politiques. Des équilibres sont à trouver sans s'abîmer en accusations et culpabilisations. Puisque Diversité il y a, elle doit aujourd'hui se fonder sur la primauté de la réconciliation par le dialogue, le respect mutuel et la solidarité pour parvenir à une égalité effective de droits et de devoirs. Face aux pesanteurs de cette complexité historique, tout en affirmant fortement la fierté de leur « *particulier* » et en cultivant la fidélité à leur héritage singulier, les Ultramarins y ont à assumer leur part de responsabilité.

Les exemples des réussites et des talents multiples des Ultramarins en France et hors de France se sont multipliés dans tous les domaines, politiques, économiques, culturels, artistiques, scientifiques, technologiques, sportifs... La liste est fournie de cas qui illustrent brillamment le rôle essentiel des citoyennes et des citoyens de l'Outremer et leur contribution dans la capacité nationale à partager enfin une démocratie apaisée, actualisée et fondée sur la Diversité participative, comme à faciliter comme des traits d'union les rapports avec d'autres composantes de la population française. Toutefois, même si le combat multiforme de la pleine intégration reste ardu, il n'est pas excessif de penser que si la route est encore longue pour les avancées légitimes qu'exigent les combats des hommes et les femmes du **6e DOM**, elle est ouverte à l'échange positif et prospectif pour la citoyenneté « **à part entière** ».

---

<sup>i</sup> Amin Maalouf : Le dérèglement du Monde, Editions Grasset 2009